

Règlement du concours
"DESSINE MOI UN TIMBRE"

organisé pour les 50 ans du Club Philatélique Brevinois

Ouvert à tous et de tous styles

Sur un format 21 x 29,7 cm créer une œuvre valorisant les 50 ans du Club Philatélique Brevinois. Les 50 ans ou les dates devront apparaître 1975-2025 avec la mention Club Philatélique Brevinois ou CPB

Peinture, coloriage, dessin, pastel, plume, photo, calligraphie, graphisme, sur fond blanc ou de couleur...

Possibilité de présenter sur une feuille de type « Canson » mais en respectant un cadre A4.

Les photos seront dispensées du format A4.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas exposer les dessins non conformes, licencieux ou de REPRODUCTION INTERDITE.

Aucune identification sur l'œuvre (même la signature)

Les coordonnées de l'artiste figureront au dos de l'œuvre (nom, prénom, adresse, téléphone et mail, date de naissance, école, collège ou lycée pour les scolaires)

Il devra également être indiqué la mention suivante: « Je soussigné autorise le Club Philatélique Brevinois à exposer et à utiliser le présent document pour réaliser un timbre (MTAM – mon timbre à moi) ou tout autre document philatélique. »

Pour les mineurs, l'autorisation devra être parentale.

Un même artiste pourra proposer plusieurs œuvres mais ne sera récompensé qu'une seule fois.

Toutes les créations devront être réceptionnées pour le 1er mars 2025, dernier délai, (attention aux délais postaux) chez Michel Lepetit 86 avenue Raymond Poincaré 44250 Saint Brevin Les Pins.

Le jury sera composé d'un membre du club philatélique brevinois, du corps enseignant à la retraite, de la municipalité de Saint Brevin Les Pins ou de l'office du tourisme (aucun de ces membres n'ayant participé ou n'ayant de famille proche d'un participant)

Les récompenses seront attribuées pour les meilleures épreuves et en tenant compte des âges pour les enfants.

5 épreuves seront retenues pour la confection d'un collector.

Pour chacune de ces épreuves, il sera attribué un bon d'achat de 50 €

Toutes les œuvres seront récompensées de documents philatéliques selon 4 catégories: école, collège, lycée et adulte

Le présent règlement sera diffusé sur le blog du Club Philatélique Brevinois (cpb44250.com).

Le présent règlement devra être retourné au plus tôt et avant le 1er février 2025 à Michel Lepetit (même par mail – michel_lepetit@orange.fr) et servira de bulletin d'inscription.

Nom :Prénom :

Demeurant :

.....

Catégorie : école, collège, lycée, adulte (rayer les mentions non choisies)

accepte le présent règlement.

Date et signature